

## Réflexion sur la place de la langue française

La défense de la langue française doit être une des composantes de la politique de Défense de la France. Dans cet article paru dans la revue *Europe & Orient*, l'ambassadeur Henry Cuny, ancien conseiller diplomatique de deux chefs d'état-major des Armées, montre comment des mesures appliquées avec détermination permettent d'améliorer la situation dans ce domaine.



*Le nombre de locuteurs n'est pas le plus déterminant*

En un peu plus de quarante ans de vie et pratique diplomatique j'ai été confronté, année après année, jour après jour, à ce refrain récurrent de la place du français dans le monde, envisagée essentiellement dans sa concurrence avec l'anglais. Une concurrence appréhendée avant tout sur le plan quantitatif : aujourd'hui encore, le président de la République vient d'affirmer sa volonté de faire du français la seconde langue internationale et il est bon que nos plus hautes autorités, à commencer par le chef de l'État, réaffirment en tout temps leur engagement dans le combat en faveur de la francophonie. Si c'est effectivement d'un combat qu'il s'agit, il va bien au-delà du nombre de locuteurs qu'il serait possible d'aligner de part et d'autre et être numéro deux, c'est quand même être perdant.

Or, le nombre n'est qu'un aspect des choses, pas nécessairement le plus déterminant. Entré au ministère des Affaires étrangères au printemps 1970, je fis partie, en automne de la même année, de la délégation française à l'assemblée générale des Nations Unies, en sixième commission, celle des juristes et du

droit international. En ce passé aboli où Formose représentait encore la Chine, où les débats s'organisaient, se raidissaient et se paralysaient au rythme des détente, tensions et oppositions Est-Ouest, j'avais été frappé dans cet aréopage d'éminents juristes, en principe habitués à débattre, raisonner ou plaider, par un réel décalage - pour ceux dont l'une ou l'autre de ces langues n'étaient pas la langue maternelle - entre la qualité linguistique des discours anglophones, majoritaires, et francophones. Je décelais entre eux une différence de nature : les premiers relevaient d'un choix de facilité - une qualité que l'on ne saurait dénier à l'anglais - ; les seconds d'une *affinité élective*, rarement anodine. Lorsqu'un délégué d'un pays de l'Est s'exprimait en français plutôt qu'en russe<sup>1</sup>, c'était déjà, à cette époque, un acte d'indépendance méritoire, à tout le moins la manifestation d'une pulsion émancipatrice. Lorsqu'un délégué du Moyen-Orient s'exprimait en français plutôt qu'en anglais (qu'il connaissait à coup sûr et l'arabe

<sup>1/</sup> Les cinq langues officielles de l'ONU étaient alors : l'anglais, le français, l'espagnol, le russe et le chinois.

## « La langue française apprise était à la fois étendard et élément de fierté »

n'était pas encore langue officielle), c'était un brevet de culture. Les discours en anglais offraient la plus large gradation en matière de prononciation, de correction (si tenue que soit la grammaire) et pour tout dire de clarté. Je n'entendis cette année-là pas un discours en français – qu'il fût africain, hongrois, roumain, irakien, voire sud-américain – qui ne fut irréprochable sur le plan de la langue et structuré sur le plan de la pensée. La langue française apprise était à la fois étendard et élément de fierté. Elle était une exigence envers soi-même : on la parlait bien ou on ne la parlait point. Les différentes langues faisant également foi, elle était aussi un gage de clarté, bien utile pour contrecarrer les imprécisions souvent voulues de textes négociés essentiellement en anglais sous la houlette américaine.

J'en eus une preuve éclatante une dizaine d'années plus tard alors que je participais aux travaux de coordination des groupes linguistiques dans le cadre de la conférence sur le droit de la mer. Le représentant américain intervint sur un article dont le flou en anglais convenait à ses intérêts pour exiger que l'ordre des mots en français suivît l'ordre des mots en anglais. Le président de séance indien, donc anglophone, n'y trouvant rien à redire, je dus intervenir pour indiquer que ce qu'exigeait le distingué délé-

gué des États-Unis (selon l'expression consacrée) était tout bonnement impossible en français. Ce sur quoi, le distingué délégué des États-Unis reprit la parole pour dire que c'était comme ça en anglais, que le texte avait été négocié comme ça en anglais, que ça devait être comme ça en français. Le président indien me demandant si, dans ces conditions, je n'avais plus d'objections à cet alignement, je repris la parole pour expliquer que ce qui n'était pas français une minute plus tôt ne l'était toujours pas, que la grammaire française était résolument non alignée et – pour ne laisser aucune place à l'équivoque – lui

rappeler que nous étions un comité de rédaction et non « *un comité de charabia* », terme volontairement provocateur dans ce comité qu'on eût voulu de sages. Pour faire bonne mesure, j'ajoutai que c'était aussi « *comme ça en russe* » que j'avais le bonheur de connaître. Les Américains ayant fait remonter à mon ambassade que j'avais « *fait scandale* » à l'ONU, notre re-

présentant permanent, une fois mis au fait du débat, me félicita.

La place de la langue française n'est donc pas d'être seconde. Le combat n'est pas, d'abord, quantitatif. Il est qualitatif. À l'époque où le français était la langue diplomatique par excellence, ce n'était pas la langue du nombre mais celle de l'élite cultivée et dirigeante. Tolstoï, dans *Guerre et Paix*, montre le respect des officiers russes pour leurs homologues



*Le président français à l'ONU : une tribune internationale pour faire rayonner la langue française*

DR



dont tout un chacun s'accommode (à commencer par les Britanniques eux-mêmes) et les dérives linguistiques d'internet et des réseaux sociaux ne font qu'appauvrir son usage courant. Plus nombreux sont ses locuteurs, moins il est distinctif. La différenciation entre individus commence donc (sur un CV comme dans la vie active) avec la possession d'une ou plusieurs autres langues : langue

français prisonniers, le sentiment de supériorité que leur donne la possession de cette langue et un réel dédain pour ceux, parmi les leurs, qui la parlent mal. Le combat de la francophonie doit être avant tout celui du rang du

**« Aujourd'hui connaître l'anglais n'est pas plus valorisant que l'obtention du permis de conduire »**

français dans le monde, de la reconquête des élites, non par condescendance ou mépris mais comme premier pas dans la reconquête du nombre.

Aujourd'hui connaître l'anglais n'est pas plus valorisant que l'obtention du permis de conduire : l'anglais est avant tout un sérieux handicap pour ceux qui l'ignorent. Langue de communication, plus ou moins universelle, il est l'espéranto de la mondialisation et s'accommode de tous les accents et de beaucoup d'à peu près où la pensée se perd avec la maîtrise. Pour une majorité de ceux qui ne l'ont pas reçu en héritage, ce n'est plus une langue - on peut le regretter - mais un sabir

internationale ou langue rare. Au titre des langues à statut international, le français a de solides atouts à faire valoir. Langue officielle des Nations Unies, langue de travail de l'Union européenne, langue unique de plaidoirie à la Cour de justice européenne, seule langue avec l'anglais présente sur les cinq continents, langue d'un pays leader dans maints domaines de pointe, spatial, aéronautique, rail, nucléaire, médical etc. aux débouchés multiformes et attractifs pour les nouvelles générations. Ajoutons que le *Brexit* ne fera qu'accroître la centralité de la France dans le processus de consolidation de l'Union européenne que le président de la République appelle de ses vœux.

Le Quai d'Orsay a trop longtemps mis en avant l'aspect langue de culture du français. Mais toute langue est porteuse d'une culture et l'anglais tout autant : être fier de la nôtre ne doit pas nous le faire oublier, au risque de paraître arrogant. Ce qui déterminera aujourd'hui un jeune à choisir de l'apprendre sera la réponse qu'il donnera à la seule ques-

**« Il nous faut établir cette équation et la rendre visible partout : francophonie = excellence »**

tion qui vaille pour lui : quel avantage pour ma carrière ? La promotion du français passe par une réponse à ses envies spécifiques, à ses choix de parcours, à sa demande d'emploi dans le vaste réseau de nos entreprises sur les cinq continents. Ce point acquis, la culture française, les valeurs dont elle est porteuse constitueront la cerise sur le gâteau, la distinction dont on s'honore. La francophonie doit viser l'utilité avant la médaille qui suivra, inévitablement : il y a un snobisme des belles voitures, mais c'est d'abord parce qu'elles marchent bien. En étant performant, en faisant partie du statut récurrent des « premiers de cordée » dans chaque pays, le français méritera sa « classe A ». Il nous faut établir cette équation et la rendre visible partout : *francophonie = excellence*.

Lorsque je suis arrivé en 2002 en tant qu'ambassadeur en Arménie, la francophonie n'était plus que la portion congrue de la francophilie, pourtant bien réelle de ce pays. Je m'attachai à mettre sur pied une université française qui serait ouverte aux meilleurs dans les domaines de prédilection que sont pour les Arméniens le commerce, la gestion et le droit. 9 étudiants sur 10 y entraient sans connaître un mot de français. Je plaicai pour que l'anglais - par évidence - mais aussi le russe - par héritage et géolocalisation - y eussent droit de cité. À mon départ en 2005, les juristes emportaient, devant les plus vieilles et renom-

mées universités d'Europe, le prestigieux concours international René Cassin. L'UFAR<sup>2</sup> compte aujourd'hui près de 2000 diplômés exerçant à plus de 80% des postes de responsabilité dans leur pays. Quadrilingues et parfaitement francophones, disposant de diplômes d'État français, pour certains mêmes passés par l'ENA, ils constituent un formidable vivier de spécialistes pour nos entreprises investies sur toute l'étendue du monde ex-soviétique. Aujourd'hui trop petite, elle va s'ouvrir à d'autres spécialités, scientifiques... Depuis, la demande de français dans les écoles du pays, loin de tout passéisme, s'inscrit dans une perspective d'avenir. Revenant dix ans plus tard, lors d'un récent voyage, j'y



**Après le Brexit, quelle place de la langue française dans les institutions européennes ?**

ai croisé des lycéennes que j'aurais supposées françaises parce qu'elles parlaient notre langue sans une pointe d'accent, sans une faute de grammaire : elles avaient commencé à l'apprendre seulement trois ans plus tôt ! N'y aurait-il pas là matière à méditer chez nous où certains - qui n'ont sans doute guère appris d'autres langues, de celles par exemple dont chaque mot se décline - c'est-à-dire change d'aspect, de prononciation, de graphie en raison de sa fonction dans la phrase - la trouveraient difficile au point de vouloir la « simplifier », autrement dit la dégrader, à

<sup>2</sup> Université française en Arménie.

## LIBRES PROPOS

commencer par l'orthographe ? « *En retour*, écrit Nathalie Loiseau, ministre chargée des Affaires européennes, *cette université l'une*

### « La qualité linguistique est le premier facteur de gommage des inégalités »

*des plus grandes institutions de ce type à l'étranger, a ensuite constitué l'un des atouts d'Erevan pour être désignée comme ville hôte du prochain Sommet de la francophonie<sup>3</sup> ».*

La promotion d'une langue en tant que promotion d'une vie, d'un parcours, telle est la vocation du français ; sans oublier que, chez nous aussi, la qualité linguistique est le premier facteur de gommage des inégalités, la maîtrise et l'accessibilité de la grammaire le premier pas dans l'affirmation et l'élévation de la pensée. Alors, dès le primaire, oui à la dictée et non au prédicat : un terme que Grévisse lui-même mentionne à peine deux fois (et en petits caractères) dans les 1500 pages du *Bon Usage*, cette bible des grammairiens ! Et la dictée, intelligemment conçue, constitue une initiation à la rédaction et une première ouverture sur la littérature. Il nous revient de faire du français un brevet de réussite tant au plan national qu'international.

Ceci acquis, je veux bien, maintenant que l'utilité de cette université dont je viens de parler n'est plus à prouver - ni celle du français pour ses étudiants et les jeunes Arméniens et, au-delà, pour leur pays - que la francophonie y déroule ses lettres de noblesse, que nos diplômés, forts de leur spécialisation, puisent à l'occasion chez Montaigne : « *Apprendre à se connaître soi-même, à bien mourir et à bien vivre* » ; ou Pascal : « *L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pen-*

*sant* » (et la pensée est d'abord une grammaire...) ; ou Renan : « *La plus humble comme la plus sublime intelligence a eu sa façon de concevoir le monde ; chaque tête pensante a été à sa guise le miroir de l'univers...* » ; et, plaçant Eluard, attestent au terme de leurs études - comme certains d'entre eux me l'ont confié :

*Et par le pouvoir d'une langue*

*Je recommence ma vie*

*Je suis né pour te connaître*

*Pour te nommer*

*Liberté !*

Le français, inséparable de l'individualisme de la pensée, a été perçu par ces jeunes comme un facteur, non seulement d'accomplissement, mais de lisibilité de leur propre vie. Car avant tout, pour rester vivante, la francophonie - trésor de nations et de gens si divers - ne saurait oublier La Fontaine qui, ayant lu Platon et Boccace, s'empresse de prévenir : « *Mon imitation n'est pas un esclavage* ».

En apportant tout leur concours et leurs compétences aux nouveaux horizons qui semblent s'ouvrir en Arménie, puissent les jeunes francophones de ce pays se souvenir qu'il n'y a pas de modèle transposable tel quel, d'un pays dans un autre : c'est cela que vous apprend le français et que chaque nation, chaque langue est indispensable au monde. Et c'est pour cela qu'on l'aime.

Henry CUNY

Ancien ambassadeur, écrivain

Président d'honneur de l'Institut Tchobanian<sup>4</sup>

3/ XVII<sup>e</sup> sommet, 7-14 octobre 2018.

4/ L'Institut Tchobanian est un centre indépendant de recherche en études stratégiques pour le Sud-Caucase, l'Asie Mineure et le Moyen-Orient.